

MAIRIE
DE
BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 05/10/2026

Séance du 17 septembre 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 10 septembre 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

Étaient présents : M. Mohamed AIT-ALI, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION (jusqu'à la question n°50 incluse), M. Bruno CAIRE, Mme Aline CHASSAGNE, M. Serge COUËSMES (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCQ, M. Franck DEFASNE, Mme Marie-Line EGRON, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCAERT, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Laura GINIOT, Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI, Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérôme JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Éléonore METZGER, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Manon MONNIER, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Jean-Pascal REYES, M. Djilali SAHLAOUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Secrétaire : M. Didier GENDRAUD

Étaient absents : Mme Estelle CAMARA, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN

Procurations de vote : Mme Estelle CAMARA à Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Serge COUËSMES à M. Didier GENDRAUD (à compter de la question n°30) M. Pierre-Charles HENRY à Mme Flora SIMONIN, Mme Frédérique THOMAS MAURIN à Mme Anne-Rachel SCHERTZ

OBJET : 13 - Versement d'une contribution annuelle complémentaire au Conservatoire Botanique National de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés (CBNFC-ORI)

Délibération n° 008375

Versement d'une contribution annuelle complémentaire au Conservatoire Botanique National de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés (CBNFC-ORI)

Rapporteur : M. Guillaume BAILLY, Adjoint

	Date	Avis
Commission n°3	08/09/2026	Favorable unanime

Résumé :

Le rapport a pour objet d'approuver le versement d'une contribution complémentaire à la contribution annuelle statutaire apportée à l'établissement public de coopération environnementale (EPCE) que constitue désormais « Conservatoire botanique national de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés (CBNBFC-ORI) ». Celle-ci est en lien avec un programme de travail défini avec la ville et relatif à des actions de suivis de végétation en milieu urbain et en forêt communale.

Versement d'une contribution annuelle complémentaire au Conservatoire Botanique National de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés (CBNFC-ORI)

L'établissement public de coopération environnementale (EPCE) regroupant le Conservatoire Botanique National de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés (CBNFC-ORI) et l'antenne Bourgogne du Conservatoire Botanique National du Bassin parisien, a été officiellement créé par arrêté préfectoral le 18 avril 2025.

Par le passé la Ville de Besançon adhérait déjà à l'association CBNFC ORI avec laquelle des actions partenariales étaient engagées.

Dénommé « Conservatoire Botanique National de Bourgogne-Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés (CBNBFC-ORI) », l'EPCE compte 19 membres, dont Grand Besançon Métropole et la Ville de Besançon. La Ville dispose d'un siège au conseil d'administration.

Par délibération du 07 novembre 2024, le Conseil Municipal a validé le principe d'une cotisation annuelle de 2 000€ ainsi que celui de contributions complémentaires décidées annuellement sur le budget de la Direction Biodiversité et Espaces verts, en lien avec un programme de travail défini conjointement.

Pour 2026, il est proposé une contribution complémentaire de 6 018 € en lien avec les actions suivantes :

- Suivi de l'évolution de la flore des prairies de fauche en fonction des modalités de gestion (sites des vieux Glacis et parc urbain de Planoise)
- Suivi de l'évolution des milieux renaturés après constitution de « Technosols » sur le site « Grette- anciens 408 ».
- Forêt : Synthèse des données en vue de la mise en place d'un protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats selon la gestion mise en œuvre (1^{ère} phase)

Rappel du soutien financier Ville (*dans le cadre de convention pluriannuelle d'objectifs avec « l'association CBNFC ORI » jusqu'en 2025*)

Nom de la structure	2022	2023	2024	2025	2026
CBNBFC ORI	00.00	00.00	7 742.00	8 504.00	6 018.00

En cas d'accord, la dépense totale, soit 6 018 €, sera prise en charge sur la ligne de crédit 204.511.20421.00550.34000.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe du versement d'une contribution annuelle complémentaire de 6 018 € au Conservatoire Botanique National de Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés (CBNFC-ORI) pour l'année 2026.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

L'Adjoint à la citoyenneté, la laïcité, le devoir
de mémoire, la démocratie participative,
la lutte contre les discriminations,
Correspondant défense,
Didier GENDRAUD



Document signé électroniquement

Le Maire,
Ludovic FAGAUT



Président de Grand Besançon Métropole.
Document signé électroniquement